

Le procès de 4 académiques ce 27 septembre et la mise sous tutelle des universités turques

(Thomas Berns, Professeur et administrateur ULB)

Depuis bientôt un an, le monde universitaire turc subit une terrible répression, chaque jour plus intense. Il est urgent que les universités européennes qui par le passé avaient développé des collaborations extrêmement riches et réciproques avec les universités turques, en prennent conscience, c'est-à-dire prennent la mesure de l'importance du drame humain qui se joue actuellement, comprennent que ce qui est en jeu n'est autre que l'extinction d'une communauté scientifique, d'autant plus riche qu'elle était à cheval sur des mondes différents, et enfin qu'elles répondent à ce danger en assurant un soutien constant et ciblé à leurs collègues turcs actuellement réprimés.

La répression en question est composite ; elle s'exerce à une multiplicité de niveaux, et il convient d'abord d'en retracer les différentes étapes et d'en mesurer l'ampleur. Tout a commencé par la pétition du 11 janvier 2016 en faveur d'une solution pacifique dans le Sud Est de la Turquie. Les plus de 2000 chercheurs et enseignants universitaires signataires de cette pétition subirent immédiatement des représailles : plus de cents signataires ont désormais été exclus, suspendus ou non renouvelés dans leurs fonctions au sein de l'université ; des procédures disciplinaires sont introduites contre plus de 500 d'entre eux ; ces représailles sont tout autant le fait des autorités au sein des universités que de l'Etat turc, lequel poursuit et emprisonna, pour des durées de 22 à 40 jours selon les cas, quatre parmi ceux-ci - Muzaffer Kaya, Esra Mungan Gürsoy, Kivanç Ersoy et Meral Camcı - qui en plus d'avoir signé la pétition s'étaient exprimés à son sujet de manière publique. Ces quatre chercheurs furent d'abord accusés de « propagande terroriste », dans le cadre d'un procès dont la première audience a eu lieu à Istanbul le 22 avril. Lors de cette audience, durant laquelle les quatre accusés furent libérés, le chef d'accusation a été commué de manière inattendue en « insulte à la nation turque ». Il y a quelques jours, le 27 septembre 2016, le procès de ces quatre chercheurs devait se poursuivre sous ce nouveau chef d'accusation, à la fois bien trop vague et bien trop souvent mobilisé par le régime Erdogan. Cette audience surréaliste à laquelle j'ai pu assister, porteur d'un message de soutien de l'Université Libre de Bruxelles<sup>1</sup>, a duré une dizaine de minutes : alors que les avocats demandaient l'acquittement, il s'est avéré que le dossier n'était pas complet ; le chef d'accusation « insulte à la nation turque », pour être mobilisé, réclame l'autorisation du ministre de la justice, autorisation qui pour être donnée doit être justifiée par le procureur qui la demande. Cette étape n'ayant pas été respectée, une nouvelle audience a donc dû être fixée pour le 22 décembre.

Un tel dysfonctionnement pourrait faire sourire ; on serait tenté de croire qu'il signifie que l'accusation n'aboutit pas, et certains militants se réjouissaient même de garder ainsi des arguments de mobilisation. Une lecture exactement inverse peut être aussi faite : les quatre chercheurs restent poursuivis pour un délit d'opinion, et les dysfonctionnements qui justifient cette poursuite de l'affaire en question est l'état de déliquescence de cet autre secteur de l'Etat turc qu'est la justice, secteur qui lui aussi subit des purges depuis cet été (plusieurs des magistrats avaient en effet changé entre les deux audiences). De la sorte, on peut aussi considérer que c'est à l'effritement de l'état de droit lui-même qu'on assiste, ou encore à l'entrée

---

<sup>1</sup> <http://www.ulb.ac.be/newsletters/newsletter.php?c=2&nl=284&art=10808&cat=38>

dans une sorte d'état d'exception qui voit des pans entiers de l'Etat être redistribués et qui tolère de ce fait le maintien de certaines poursuites par ses disfonctionnements mêmes. Car le résultat est là : les quatre chercheurs restent poursuivis pour un pur délit d'opinion, à savoir avoir signé une pétition à caractère pacifique et avoir communiqué à ce sujet.

Mais ce procès n'est que la face la plus visible de la répression générale que subit le monde universitaire turc<sup>2</sup>. L'instauration de l'état d'urgence découlant de la tentative de coup d'Etat en Turquie du 15 juillet, avec les purges massives qu'il a permis (et qui frappent toute forme d'opposition et de critique, bien plus largement que les seuls prétendus milieux gülenistes), ne fait que poursuivre et renforcer un processus de contrôle autoritaire du gouvernement sur les universités par l'exclusion pure et simple de toute parole critique. Les chiffres sont terrifiants : au total, en moins de 9 mois, ce sont donc des milliers de personnes travaillant dans des universités d'Etat qui ont été renvoyées, suspendues ou non renouvelées, 19 universités qui ont été fermées, des milliers de collègues qui donc se retrouvent sans emploi, sans aucun revenu, qui perdent leur pension parce qu'ils sont exclus de la fonction publique, qui ne peuvent espérer retrouver un emploi dans une autre université du pays, et parfois pas même à l'étranger parce que leur passeport leur a été retiré ; et bien entendu des professeurs ou chercheurs, comme on l'a signalé, mais aussi plus de 400 étudiants, qui sont arrêtés pour de purs délits d'opinion...

Cette véritable purge s'exerce soit directement par la main de l'Etat, quand il y a poursuite judiciaire ou comme c'est le cas suite au récent décret du 1<sup>e</sup> septembre, fruit de l'état d'urgence, qui a permis d'écarter pas moins de 2312 personnels des universités (ce chiffre se démultipliant pour ce qui est des autres niveaux d'enseignement), mais il peut aussi bien être le fait des autorités propres à chaque université qui sont toujours plus soigneusement choisies par le gouvernement, parfois à l'encontre des élections qui ont lieu dans les universités elles-mêmes. En découle donc une peur généralisée qui paralyse la totalité de la vie universitaire, avec la confiance et la liberté qu'elle réclame : les collègues que j'ai pu rencontrer me disaient réfléchir avant de s'exprimer dans leurs recherches ou face à leurs étudiants dont ils doivent désormais se méfier, des freins administratifs ou financiers s'exercent à tous les niveaux, brisant des projets d'organisation d'événements scientifiques, des doctorants n'ont simplement plus de promoteurs.

C'est un véritable bras de fer entre l'autorité politique et le monde de l'enseignement et de la recherche qui est en train de se jouer, et qui signifie une mise sous tutelle non seulement de la critique mais plus globalement de la scientificité. Et ce bras de fer est en train d'être gagné par l'autorité politique. Une nuance toutefois, qui ne compense en rien tout ce qui a été dit, mais confirme simplement la réalité de ce rapport de force : il faut constater que ce sont les quelques institutions universitaires les plus prestigieuses et les plus internationales qui résistent le mieux (Boğaziçi University, Université de Galatasaray, Bilgi University, pour ce qui est d'Istanbul et Middle East Technical University d'Ankara, par exemple).

Outre le drame humain pour ceux qui sont directement frappés par cette répression et se retrouvent sans revenus, outre la peur généralisée qui découle de cette situation et qui risque d'annuler toute pratique critique de la recherche et de l'enseignement, force est aussi de

---

<sup>2</sup> <http://riturkey.org/2016/09/frequently-asked-questions-on-academics-for-peace-bak-simten-cosar/>

constater que cette même peur a pour conséquence que la mobilisation est toujours moindre : ce mardi 27 septembre, peu de collègues turcs étaient présents aux manifestations de soutien, et ceux qui restent mobilisés, et qui tentent de tenir le compte des victimes des purges et de communiquer à ce sujet sont simplement, et on le comprend, épuisés et/ou désespérés. La seule solution concrète semble résider dans une « fuite des cerveaux » vers l'étranger, qui bien sûr n'est pas une solution car c'est précisément la richesse de la communauté universitaire turque qu'il faut tenter de protéger, solution qui n'en est pas une mais qui, de toute manière, actuellement se heurte à la forte indifférence des universités étrangères.

Les différentes composantes de la situation – à savoir la question kurde, la situation de guerre en Syrie, et l'état d'urgence<sup>3</sup>, ce à quoi s'ajoute le fait que l'Europe et les Etats européens sont désormais « liés » à l'Etat turc par l'accord scélérat sur les réfugiés - sont tellement lourdes qu'elles ne permettent guère l'optimisme. Mais tout cet état des lieux désespérant est aussi ce qui plaide pour une réaction immédiate : la communauté universitaire turque *était*, nous le savons tous, riche, inventive et critique, il y a peu ; et elle représentait un des rares espaces d'opposition qui subsistait... elle le restera si, comme c'est le cas avec les universités les plus internationales citées ci-dessus, nous intensifions plus encore nos relations avec cette communauté turque. Pour le reste, malgré le danger de la fuite des cerveaux, il est urgent aussi d'ouvrir, dans les universités européennes, des chaires d'accueil pour les chercheurs « en danger » ou ayant perdu leur poste.<sup>4</sup> Enfin, bien sûr, et même si ce n'est que l'élément visible et le plus symbolique de cet immense problème, il faut être là le 22 décembre, date où le nouveau procès contre les quatre chercheurs aura lieu. Ce mardi 27 septembre, il y avait certes quelques associations de soutien qui avaient envoyé des membres, trois ou quatre consulats qui avaient envoyé des observateurs, mais j'étais le seul représentant officiel d'une université étrangère.

---

<sup>3</sup> Avec le rapprochement, à la suite du putsch, entre les erdoganistes et les forces traditionnellement kémalistes, mais aussi, semble-t-il le retour de certaines habitudes propres à ce qu'on appelle là-bas « l'Etat profond ».

<sup>4</sup> <https://www.timeshighereducation.com/news/turkeys-purge-academia-leads-record-asylum-requests>